

Moralistes du Grand Siècle

Chez les moralistes du XVII^e siècle, style et pensée ne font qu'un : brièveté et discontinuité témoignent d'un regard nouveau, individualisé, porté sur la vie en société.

> PAR BÉRENGÈRE PARMENTIER, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Le cas des « moralistes français » nous permet d'observer la constitution historique d'un genre. C'est une lignée qui se construit œuvre après œuvre. Quelques ouvrages du XVII^e siècle ont, l'un après l'autre, défini un terrain de pensée et d'écriture. Trois traits le caractérisent : un territoire d'analyse, les « mœurs » humaines ; un point de vue particulier, et non systématique ; une forme brève, dispersée, discontinuée. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle,

✓ Chez Mme de La Sablière, un salon littéraire.

Gravure de Charles Leclerc, XVII^e siècle.

les *Maximes* de François de La Rochefoucauld (1664-1678) ont fourni un exemple décisif ; les amis de Blaise Pascal ont alors profité de leur succès pour publier en 1670 sous forme de *Pensées* discontinues les notes qu'il avait rédigées en vue de la publication d'une *Apologie de la religion chrétienne*, mais que sa mort avait laissées inachevées. Quelques années plus tard, Jean de La Bruyère, lorsqu'il publie ses *Caractères* (1688-1696), marque la spécificité de son entreprise en faisant



écho à ces deux publications. À cette date, on peut considérer que le terrain des « moralistes » est définitivement constitué. D'autres auteurs, à la même époque puis au fil des siècles, en France et ailleurs (de Joseph Joubert ou Vauvenargues à Friedrich Nietzsche, Emil Cioran, Henri Michaux et bien d'autres), ajouteront leur marque et imposeront leur projet personnel en prenant pied sur le terrain ainsi délimité : les mœurs, la forme discontinue, la particularité du point de vue.

Un sujet lié à son époque

Les conditions qui ont rendu possible la constitution de ce territoire sont bien connues. Indépendamment des traditions de l'écriture morale qu'il serait trop long de présenter ici, ces conditions relèvent à la fois de phénomènes d'imprimerie, de pratiques sociales émergentes, d'un rapport nouveau à la religion. Autour de 1600, les livres imprimés connaissent un nouvel essor. Le nombre des parutions augmente, et les grands sujets traditionnels se trouvent concurrencés par des publications qui portent sur des objets contingents, qu'il s'agisse des manières de vivre à la Cour ou à la ville, ou encore des expériences banales d'un individu comme les autres. Certains ouvrages ont une visée instructive. Le développement de la « civilisation des mœurs » (Norbert Elias, 1939) encourage les réflexions qui portent sur les comportements en société, sur les « mœurs » admissibles ou préférables. D'autres tendent plutôt à la description, sans prétention prescriptive marquée. Les *Essais* de Michel de Montaigne, parus à partir de 1580, ont fait date. Ils ont montré la possibilité d'un discours de type moral qui fait fond sur les particularités fluctuantes d'une existence individuelle, sur ses humeurs, ses goûts, ses souvenirs de lecture parcellaires. D'une manière générale, c'est un nouvel espace qui s'ouvre pour les publications imprimées : les mœurs, les manières de vivre des individus en société.

C'est sur ces bases que se développe au XVII^e siècle la lignée des moralistes français. Des ouvrages paraissent qui, renonçant à la fois à construire un discours cohérent et à s'appuyer sur une doctrine constituée, agencent dans un apparent désordre mais en les ressaisissant par la puissance d'une écriture singulière, des observations discontinues sur les manières de vivre et de parler des individus en société. Il ne peut être question ici de les étudier dans leurs différences, qui sont considérables ; il s'agira bien plutôt de montrer de quelle manière ils ont pu construire un terrain commun ; et, tout spécialement, dans quelle mesure la brièveté de l'écriture influe sur le sens offert au lecteur.

Le point de jugement

La brièveté implique la multiplicité des énoncés, qui se succèdent sans former une unité continue. Comme l'écrit François de La Rochefoucauld : « Pour bien savoir les choses, il faut en savoir les

détail ; et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites » (*Maximes*, 106). C'est dire que les propositions peuvent se succéder à l'infini, sans jamais construire un corps de doctrine conséquent. Le discours moral devient une succession d'observations de « détail », qu'il est toujours possible et nécessaire d'enrichir, ou même de contredire. La Rochefoucauld, qui explore inlassablement les manifestations de l'amour-propre parmi les hommes, relève l'impossibilité de clore le processus d'observation : « Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues » (3).

La dispersion des remarques accuse l'absence d'un point de vue unique et transcendant, ou d'un « grand récit », auquel se substituent des observations parcellaires, disjointes, dont l'articulation logique n'est pas évidente, ou reste même parfois totalement défaillante. « Je me contredis, il est vrai. Accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements », relève ironiquement La Bruyère (« Des jugements », 93). Il suggère ainsi que les *Caractères* sont composés non sur la base d'un savoir supérieur, mais comme collection de discours rapportés, des « jugements » qui ont cours parmi les hommes.

Le cas des *Pensées* de Pascal est éclairant. Certes, tout indique que les notes fragmentaires qui ont finalement été rassemblées sous le titre de *Pensées* avaient pour but la réalisation d'un grand ouvrage destiné à persuader de la vérité du christianisme. Pourtant l'impossibilité de prendre appui sur une doctrine constituée est à la base même du projet de Pascal, tel que le révèlent les fragments qu'il en a laissés. La méthode qu'il semble avoir projetée consiste à placer le lecteur face à la déroute de toute raison organisatrice. « Il faudrait avoir une règle ; la raison s'offre ; mais elle est ployable à tous sens ; et ainsi il n'y en a point » (édition Sellier, 1976, 455). Il ne s'agit pas seulement d'une position de principe : les fragments portent la trace d'une défaite de la raison qui est expérimentée dans le cours même de l'écriture : « Hasard donne les pensées, et hasard les ôte. Point d'art pour conserver ni pour acquiescer. / Pensée échappée, je la voulais écrire ; j'écris au lieu qu'elle m'est échappée » (Sellier, 459). Pour Pascal, si l'écriture doit ouvrir sur l'expérience de la foi, c'est par le minutieux travail de sapes non seulement des réflexes intellectuels irréflechis, mais aussi des certitudes de la raison. La discontinuité de fait imposée par la publication posthume d'un écrit inachevé s'accorde ainsi avec un propos apologétique paradoxal, fondé sur la défiance à l'égard de toute organisation systématique du discours.

Ce qui définit ces « moralistes », c'est l'éradication de toute perspective globale, au profit de la dispersion et de la discontinuité des observations. Quelle que soit par ailleurs l'adhésion des auteurs à la religion chrétienne, ou à une morale ●●●

La brièveté
de l'écriture
influe sur
le sens offert
au lecteur

●●● L'éradication de toute perspective globale

« raisonnable », comme dit La Bruyère, le travail de l'écriture consiste à défaire par petites observations les prétentions globalisantes de la pensée ou du langage. Le point de référence du discours n'est autre que l'individu écrivant, face aux pages qu'il écrit, et face au public de ses lecteurs.

La saisie du style

Chez les « moralistes », le discours moral est affaire de saisie momentanée, qui s'accomplit à l'instant du jugement, c'est-à-dire dans l'acte même de l'écriture. Dès lors la « manière » d'écrire devient déterminante : c'est en elle que vient s'inscrire l'acte du jugement, d'un sujet instable ou insituable sur un objet en fuite.

C'est dans le style que se joue l'exercice intellectuel du paradoxe qui guide par exemple les *Maximes* de La Rochefoucauld. Sous le regard de l'observateur des mœurs, chaque qualité morale risque de se retourner en son contraire : « Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié » (72). « L'amour », pour prendre cet exemple, n'est plus qu'un mot, utilisé dans la langue courante comme masque d'une multiplicité de conduites inattendues. L'activité du « moraliste » consiste alors à avancer vers une définition toujours inachevée, en se livrant au patient relevé des comportements que cache l'usage du mot dans la langue ordinaire : « Il est difficile de définir l'amour. Ce qu'on en peut dire est que dans l'âme c'est une passion de régner, dans les esprits c'est une sympathie, et dans les corps ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime après beaucoup de mystères » (68).

La brièveté encourage à fixer l'attention sur les mots eux-mêmes, qui ne sont pas estompés dans le flux continu d'un discours, mais au contraire mis en relief par l'isolement de l'énoncé. Elle invite le lecteur à faire retour sur le sens des mots qui viennent d'être employés, et sur leur usage dans le monde environnant : « Thérémène était riche et avait du mérite ; il a hérité, il est donc très riche et d'un très grand mérite » (*Les Caractères*, « De la Ville », 14). Les « moralistes » se lancent ainsi dans une investigation sur le langage ordinaire, confronté à la multiplicité contradictoire des conduites humaines.

Chez La Bruyère, l'observation des mœurs s'infléchit dans le sens d'une représentation des dynamiques sociales, et là encore le style est déterminant. C'est lui qui fait comprendre les mécanismes de distinction et de promotion qui organisent la société de son temps, qu'il s'agisse de la dignité accordée aux courtisans (« Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil... », « De la Cour », 61), ou de la course à la « faveur » des ministres : « L'on voit des gens enivrés, ensorcelés

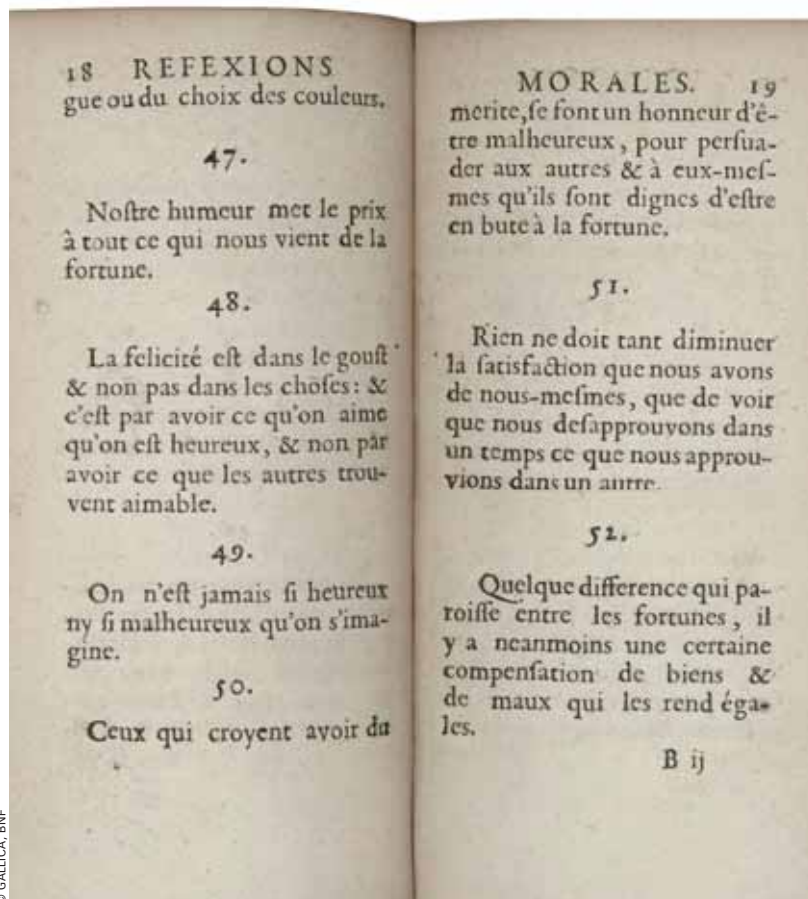
de la faveur ; ils y pensent le jour, ils y rêvent la nuit ; ils montent l'escalier d'un ministre, et ils en descendent ; ils sortent de son antichambre, et ils y rentrent ; ils n'ont rien à lui dire, et ils lui parlent ; ils lui parlent une seconde fois ; les voilà contents, ils lui ont parlé » (*ibid.*).

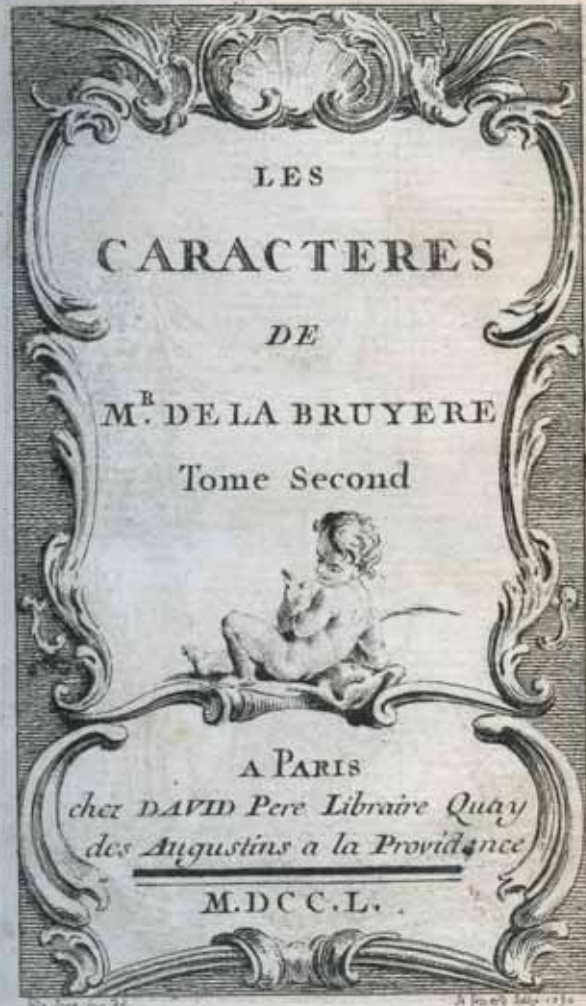
Une confusion propice à son objet

Le style est un acte de pensée. C'est ainsi que Pascal revendique dans ses notes une forme de désordre signifiant : « J'écrirai ici mes pensées sans ordre, et non pas peut-être dans une confusion sans dessein. C'est le véritable ordre, et qui marquera toujours mon objet par le désordre même. / Je ferais trop d'honneur à mon sujet, si je le traitais avec ordre, puisque je veux montrer qu'il en est incapable » (Sellier, 457). Autrement dit, la confusion délibérée de l'écriture se présente comme adéquate à son objet, le désordre du monde humain.

La brièveté est encore déterminante de ce point de vue. Elle isole les phrases et les fait résonner dans leur substance verbale. Elle conduit parfois le texte des moralistes aux frontières de l'écriture poétique. Cet espace de silence qui entoure les remarques des moralistes invite à la réflexion, à la

Fixer
l'attention
sur les mots
eux-mêmes





© COLL. JONAS/KHARBINE-TAPABOR

◀ **Maximes de La Rochefoucauld, édition de 1678.**

^ **Édition illustrée des Caractères de La Bruyère, 1750. Frontispice gravé par Fessard.**

méditation, à la rêverie : « Nous sommes pleins de choses qui nous jettent au dehors », lit-on ainsi chez Pascal (Sellier, 176). Il inscrit dans les marges du livre l'activité du lecteur.

La lecture comme exercice

« Je consens [...] que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux », explique La Bruyère dans la préface de ses *Caractères*. L'interruption qui marque la fin de chaque unité de discours discontinu est bien une invitation jetée au lecteur, qui est appelé à poursuivre la série des observations à partir de son point de vue personnel. Il peut se laisser séduire par la clôture formelle qui signe le « style » de La Rochefoucauld, et qui donne à son texte un ton autoritaire : « Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois » (154). Mais il n'en est pas moins vrai que le discours s'arrête à la fin de la phrase pour faire place aux anecdotes, aux souvenirs, aux méditations personnelles du lecteur. Quel est le sens du mot « raison » dans la formule : « Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison » (42) ? C'est au lecteur de s'emparer de la question. Sa position se rapproche ainsi de celle de l'auteur, car chaque moraliste n'a cessé de

relire et de réécrire son texte, comme s'il utilisait l'espace de silence qui isole chaque observation.

C'est le cas bien sûr de Pascal, dont nous pouvons suivre le travail sur les petits papiers découpés qui ont été conservés après sa mort. Mais l'exemple d'auteurs comme La Rochefoucauld et La Bruyère est plus probant encore, puisque l'un et l'autre ont continué à reprendre et à transformer leurs textes après la première publication, tantôt réécrivant, ajoutant de nouvelles observations, tantôt retranchant des textes qui ne leur semblaient plus convenir, tantôt réagencant les unités discontinues pour produire de nouveaux effets de sens. En se faisant les relecteurs de leur propre texte, ils invitaient ainsi les (autres) lecteurs à devenir auteurs du seul discours moral qui leur semble pouvoir subsister, celui qui restera toujours inachevé. ●

SAVOIR +

- BÉNICHOU Paul. *Morales du grand siècle* (1940). Paris : Gallimard, 1988 (coll. Folio).
- LAFOND Jean (éd.). *Moralistes du XVII^e siècle : de Pibrac à Dufresny*. Paris : Robert Laffont, 1992 (coll. Bouquins).
- PARMENTIER Bérengère. *Le Siècle des moralistes*. Paris : Seuil, 2000 (coll. Points).